

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2022

Présents : Olivier BARRÉ – Jacques SARRIEN - Aurélie FORTIER - Jean-Claude MONACO - Laëtitia SAGOT
Marianne BAKKER- Pierre GOUTTERATEL

Absents : Xavier BOUTROY

Excusés : Josiane CAIRUS a donné procuration à Pierre GOUTTERATEL ; Jean-Michel PICARD

Secrétaire : Pierre GOUTTERATEL

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire en mairie, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier BARRÉ, le Maire qui ouvre la séance à 20h00

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2022

Voté à l'unanimité.

2. Projet photovoltaïque sur la commune

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il serait intéressant d'élaborer un projet d'implantation de photovoltaïque sur la commune et de le faire apparaître dans le PADD pour ne pas être bloqué lors du PLUI. Voir avec le cabinet Latitude

3. POINT SUR LES SUBVENTIONS EN COURS :

- Mise en sécurité piétons et écoliers

o Factures déjà réglées :	montant réglé	
▪ TP Guinot	24 723 €	
▪ Tournusienne	8028 €	
o Subventions	perçues :	reste à percevoir
▪ Dept AAP2021 =	2600 €	2600€
▪ Amende de police dept71 =	17 850€	0

- Place du Pont :

o Factures déjà réglées :	montant réglé	reste à payer
▪ Paysages 2000	37 763 €	5227€
▪ GrandJean électricien	619 €	1447€
▪ Véolia	0	2472€
▪ Enedis	1 331 €	0
▪ Maçonnerie -BENEY	0	1848 €
o Subventions	perçues :	reste à percevoir
▪ Dept AAP2021 =	8076 €	8076€
▪ DETR =	0	9930€
▪ Région =	0	11537€

Il faut donc finir les travaux le plus rapidement possible afin de demander le solde des subventions.

- **Le dossier de mise à niveau numérique de la mairie** a été envoyé à la région. Nous attendons la réponse d'ici quelques jours. Il a été demandé 1000€ de subvention pour une dépense 1256 € HT.

- **Les détecteurs de Co² pour l'école** ; la demande de versement a été envoyé. Nous attendons le versement de la subvention de l'éducation nationale. Nous espérons 8 € par élève, soit 186€.

4. Les Dossiers en cours :

- L'entreprise Girard conserve les mêmes tarifs que l'année dernière. Le devis (960€ TTC) a été accepté et envoyé à la CCGAM pour la prise en charge sur notre budget 2022.

- Il faut prévoir un suivi des travaux des différents viticulteurs qui ont aménagé leurs parcelles « en Fougères »

- Le vendredi 20 mai, il sera fait un pot de départ pour Mme Anne-Marie DESMAIZIERE.

- La secrétaire de mairie a demandé l'application du décret du 2 mars 2022 concernant la NBI portant au nombre de 30 au lieu de 15 appliqués jusqu'alors. Demande acceptée par le CM ; M. le Maire est chargé de signer l'arrêté.
- Eglise : la porte est ouverte tout le temps ; il faudrait trouver une solution pour mettre les objets de valeur en sécurité ou bien fermer l'église.
- La commission économie locale devait se réunir pour la signalisation des viticulteurs sur la commune mais a dû finalement être reportée.
- Boîte à livres ; il faut voir avec la jeune fille qui s'est proposé pour la mettre en place.

5. Organisation des élections législatives

1^{er} tour : dimanche 12 juin 2022

8h - 12h	Pierre GOUTTERATEL
	Jean-Claude MONACO
	Jean-Michel PICARD
12h - 15h	Josiane CAIRUS
	Xavier BOUTROY
	Jacques SARRIEN
15h - 18h	Olivier BARRÉ
	Jacques SARRIEN
	Laetitia SAGOT

2^{ème} tour : dimanche 19 juin 2022

8h - 12h	Pierre GOUTTERATEL
	Jean-Claude MONACO
	Jean-Michel PICARD
12h - 15h	Josiane CAIRUS
	Xavier BOUTROY
	Olivier BARRÉ
15h - 18h	Aurélie FORTIER
	Jean-Claude MONACO
	Laetitia SAGOT

1. Questions diverses

- Horaires de tonte pour l'été : il semble nécessaire de faire un petit mot dans les BAL pour rappel
- M. Charles NORMAND a demandé l'autorisation de défricher un chemin communal donnant accès à un de ses terrains.
- Il est nécessaire de refaire l'affichage des horaires d'ouverture de la mairie sur la porte du secrétariat. L'affichage en bas des escaliers n'est pas visible. Il sera également indiqué les congés de la secrétaire de mairie sur la porte également.
- M. le Maire informe le CM qu'il sera nécessaire de procéder à une mise à jour des tarifs de concessions du cimetière et fait remarquer qu'il ne reste plus qu'une concession libre sur le columbarium en place.

Fin de séance à 23h15

M. Le Maire, Olivier BARRÉ

